

habits sacerdotaux. Sa tunique blanche devenait une aube, sur laquelle s'étendait les plis d'une chasuble gothique, bien plus jolie, au point de vue artistique, que l'étroit vêtement que nous baptisons en France et ailleurs de ce nom. Il y avait là une déviation grave et qui pouvait avoir de grands dangers pour la foi. Mais le Saint-Office veillait. En 1913, il rendait un décret prohibant ces représentations et ordonnant de les supprimer. Le décret n'était pas public. On pensa qu'en l'envoyant aux ordinaires des diocèses où s'était produite cette déformation, le mal cesserait bien vite. Il en est malheureusement arrivé autrement. De nouvelles images, de type divers, ont eu du succès, et le Saint-Office s'est vu dans la nécessité de faire publier en 1916 le décret rendu trois ans plus tôt et a ordonné son insertion dans les *Acta*. Ainsi avertis, les évêques ne manqueront pas de faire disparaître ces images qui sont une déviation d'une idée très juste et très vraie en soi. Ce décret n'enlève rien aux qualités de la Vierge, aux titres qu'on peut lui donner, aux mérites qui font sa gloire. Il enlève seulement l'abus que l'on pourrait en faire. Honorons la Sainte Vierge offrant son fils sur la croix à son Père, participant par son offrande et sa douleur à ce sacrifice, et vierge-prêtre dans ce sens. Mais ne la revêtons pas d'une chasuble, ce qui porterait à croire qu'elle peut changer le pain et le vin au corps et au sang du Seigneur.

\* \* \*

Les réponses du Saint-Office sont en général très claires. Cependant cette congrégation adopte quelquefois des formules qui ne disent rien par elles-mêmes et demandent des recherches parfois assez difficiles à qui veut se rendre compte de ce qu'a voulu dire le haut tribunal. En voici un exemple tout récent.

On sait que dans un grand nombre de pays, anciennement malheureusement plus qu'aujourd'hui, les chrétiens se saluaient dans la rue par les mots *Laudetur Jesus Christus*, à

quoi l'autre répondait  
comme l'usage espagnol  
par les mots *Salve*  
*que sans péché*. (C'est  
la croyance à l'Immaculée  
dans le peuple et c'est  
pes, désireux de l'enrichir  
enrichi l'une et l'autre  
ou moins nombreux  
*Christus*, Clément  
cordées par Sixte-  
ces dernières étaient  
pour tous ceux qui  
ce mode de salut.

L'évêque grec r  
sur cette concession  
requis pour gagn  
tion par lui-même  
tenu d'invoquer à  
coeur s'il ne pouva  
nédiction apostolic  
Dieu le sacrifice d

Il me semble que  
non. La réponse a  
d'une formule qui  
mais sera difficile  
déclare que pour g  
les conditions énum  
Indulgences édité  
tout le monde ne p  
avait inséré à la fin  
auquel il se réfère,  
point fait. Mais or